

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE du 25 mars 2024

Délibération N° 25/03/2024 02

**FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES – EXERCICE 2024**

=====  
L'an deux mille vingt-quatre, le 25 mars à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Nicolas DESFACHELLE en suite de convocation en date du 19 mars 2024 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Étaient présents : Nicolas DESFACHELLE, Christophe LOURME, Laurence FACHAUX-CAVROS, Fabrice CAPRON, Béatrice WOZNIAK, Nicolas KUSMIEREK, Lise-Marie MARTEL, Philippe MERCIER, Karine GOUBE, Nathalie CARTIGNY, Frédéric HOUPLAIN, Marc LABUR, Alain STEUX, Fabienne CAMUS, Sandrine NOWAK, Christophe COUPARD, Jean-Fabrice PINGUIN, Florence CAUDRON, Corinne MERCIER, Aurélie LITTAYE, Angélique DELMEIREN, Jean-Christophe CAMBIER, Laura OLENDER

Étaient absents excusés :

M. Pierre-Marie SOUILLARD qui a donné procuration à M. Nicolas DESFACHELLE  
Mme Fatima ATTINI qui a donné procuration à Mme Laurence FACHAUX-CAVROS  
M. Thierry PLOUVIEZ qui a donné procuration à Mme Béatrice WOZNIAK

Étaient absents :

M. Serge BRUNEAU  
Mme Maggy JANSSOONE  
M. Lucas CHASSAGNE

Mme Laura OLENDER est élue Secrétaire.

La séance ouverte, M. le Président donne lecture du rapport ci-après :

« Il convient de procéder au vote des taux qui seront appliqués aux taxes directes locales pour l'année 2024

Pour mémoire, les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2023 étaient de :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 37.01 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 47.09 %
- Taxe d'habitation : 19.43 %

Au nom du bureau municipal, je vous propose de maintenir les mêmes taux pour l'année 2024. »

Le rapport est adopté à l'unanimité.

**Certifié exécutoire compte tenu de la  
transmission en Préfecture le  
et de la publication le 26 mars 2024  
Extrait certifié conforme à l'original  
Nicolas DESFACHELLE  
Maire,**

